

## Elections au conseil de la Faculté des arts

### PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS

---

#### Collège A : Professeurs et personnels assimilés

---

#### Scrutin du 24 mai 2022

##### 1 - Le dépouillement avait permis de recenser :

Inscrits	9
Votants	5
Participation (%)	55,56 %
Bulletins blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	5

##### Nombre de voix attribuées aux listes en présence :

Listes	Nbre de voix
Les professeur-es de la faculté des arts	5

Nombre de sièges à pourvoir : 6

**Quotient électoral : 8,33**

(Suffrages exprimés divisés par le nombre de sièges à pourvoir)

## Nombre de sièges attribués aux listes en présence

Listes	1 <sup>ère</sup> attribution	2 <sup>ème</sup> attribution	
Les professeur-es de la faculté des arts	6	0	6*

*\*Lorsque le nombre de sièges attribués à une liste dépasse le nombre de candidats présentés par cette liste, les sièges excédant ce nombre ne sont pas attribués. Il est alors procédé à une élection partielle. (alinéa 9 de l'article D719-21 du code de l'éducation)*

## 2 – Sont en conséquence proclamés élus :

### ➤ Liste : Les professeur-es de la faculté des arts

1	M. Alessandro ARBO	Elu
2	Mme Geneviève JOLLY	Elue
3	M. Xavier HASCHER	Elu
4	M. Stefan KRISTENSEN	Elu
5	M. Benjamin THOMAS	Elu

Le présent procès-verbal a été dressé et clos le 25 mai 2022.

**Le Président  
de l'Université de Strasbourg,**



**Michel Deneken**